



COMMUNE DE SAINT-VIAUD

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ESTUAIRE

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'ARRET PROJET ET D'ENQUETE PUBLIQUE

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Pièce 5.8

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de projet en date du 21/12/2017	
Enquête publique du 09/07 au 10/08/2018	
Vu pour être annexé à la délibération d'approbation en date du :	



La Communauté de Communes Sud-Estuaire envisage d'instituer par délibération du Conseil Communautaire le droit de préemption urbain sur les zones U et AU du PLU de Saint-Viaud dès son approbation.